

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

# JOURNAL D'HYGIÈNE POPULAIRE

ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

VOL. I.

MONTREAL, 15 JUIN 1884.

Nos. 2 ET 3.

## A VIS-

Ceux à qui nous adressons, aujourd'hui le journal sont considérés comme abonnés pour un an.

L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Tout ce qui concerne l'administration doit être à l'adresse du Dr J. I. Desroches 25 rue Ste-Thérèse. Boîte 2027 Bureau de Poste, Montréal.

## LE CANADA LANCET ET LES SOCIÉTÉS D'HYGIÈNE PROVINCIALES.

Le *Canada Lancet*, dans son numéro de Mai dernier, fait reproche à la société d'Hygiène de Montréal, d'agir isolément dans le but qu'elle poursuit, et de ne pas s'être alliée à ceux qui doivent être reconnus comme les promoteurs du mouvement hygiénique dans le pays; ce serait, dit ce journal, toutes les forces étant unies, le moyen de commander à Ottawa et d'obtenir des gouvernants les secours nécessaires.

Nous ferons remarquer au journal de Toronto, que nous avons cru devoir faire dans la Province de Québec ce qui a été fait courageusement et avantageusement pour la Province d'Ontario: comme dans cette dernière province, nous nous sommes dit qu'il fallait en science hygiénique plus encore qu'en économie politique, avoir pour devise, la devise du Dr Caniff à

la dernière assemblée sanitaire à Ottawa: l'éducation des masses, l'éducation du peuple par tous les moyens qui sont à la disposition de l'homme d'études. C'est pourquoi une société d'Hygiène a été fondée, dans le but de donner à tous une direction hygiénique pratique; cette direction se fera au moyen des ressources que toute société peut avoir à sa disposition, telles que conférences publiques, publication de pamphlets sur les sujets qui doivent être les plus utiles, et surtout publication d'un journal qui pénétrant dans les foyers vulgarisera cette science si nécessaire.

Et nous nous sommes crus d'autant plus autorisés à agir, comme nous l'avons fait, que nous sommes convaincus qu'une organisation générale de la Puissance du Canada ne pourra fonctionner efficacement, que lorsque l'éducation du peuple sur cette question aura fait quelques progrès sous l'impulsion des provinces respectives. N'est-ce pas là en effet la réponse que les gouvernants nous ont toujours faite à diverses époques lorsque nous nous adressions à eux à ce sujet: faites l'éducation du peuple et après cela nous interviendrons.

Prenant cette réponse de l'autorité, et la modifiant un peu, nous dirons: faisons l'éducation du peuple, et après cela nous pourrions faire fonctionner un système sanitaire régulier qui devra avoir son cen-

tre naturel à Ottawa, et dont les rameaux puissants seront formés par les diverses provinces de notre pays.

Les intérêts ne sont pas séparés ; comme le but que nous poursuivons, ils ne font qu'un ; seulement nous pensons que le moyen de réussir est celui que nous avons employé.

Le Journal de Toronto, dit que nous devrions nous allier à ceux qui sont reconnus comme les *leaders* du mouvement hygiénique. Nous ne releverons pas le mot tant soit peu agressif, nous ne nous épuiserons pas en une discussion stérile pour établir que c'est peut être nous qui devrions être considérés comme tels, nous avons toujours cru que ces prétentions jalouses n'avaient qu'un résultat : sacrifier la science pour la vanité personnelle ; nous ferons seulement observer que ce n'est pas l'Association Médicale du Canada qui doit ici être notre guide, parceque nous tâtonnerions un peu trop longtemps, et que le chemin parcouru serait encore devant nous.

En effet, à part d'études spéciales sur des sujets d'ailleurs intéressants, qu'a fait l'Association, au sujet de l'éducation populaire, ou d'une organisation sanitaire sérieuse ? Rien, absolument rien ; et nous croyons qu'il en sera ainsi longtemps, parcequ'il y a dans ce plan des obstacles que nous croyons insurmontables.

Quand nous disons que l'Association Sanitaire, n'a rien fait pour l'éducation, l'Éditeur du *Health and Home*, Fred. N. Boxer, va peut-être nous dire que son journal est l'organe officiel de l'Association Sanitaire du Canada, et qu'il en est la création ; à cela nous sommes obligés de répondre que le *Health and Home* de M. Boxer, n'est que volontairement l'organe officiel de l'Association Sanitaire du Canada, qu'il n'y a aucune résolution dans les minutes de cette société qui le

déclare comme tel. Cette information nous est donnée par un membre du Comité exécutif chargé de voir à la fondation d'un journal pour la dite Association.

Si l'Association n'a rien fait de concluant concernant la science sanitaire, il faut donc admettre qu'il y a un obstacle à une organisation de ce genre, qui amènera toujours des lenteurs interminables qui paralyseront tout progrès. Que chaque province plutôt, se mette à l'œuvre et la formation d'un bureau central à Ottawa en sera un complément naturel et facile.

Chaque province a ses besoins particuliers, à son travail plus ou moins actif à accomplir, nécessite l'intervention plus ou moins pressante d'une organisation sanitaire, chaque province en un mot doit avoir ses travailleurs particuliers, se rencontrant fréquemment, observant auscultant les parties malades, indiquant les remèdes à employer sans délai, sans hésitation même.

Si la doctrine de centralisation a sa raison d'être pour quelques uns en politique, nous ne connaissons aucun argument sérieux qui puisse lui donner une importance quelconque en science hygiénique. Admettant pour un instant même, les suggestions du Médical Lancet, nous ne saurions admettre ses conclusions qui tendent à dire à Ottawa : ne faites rien sans être avisé par nous. Comment vous demandez le ralentissement ou la disparition des efforts tentés, du travail entrepris ; l'œuvre commencée, le bien accompli, le dévouement prodigé, tout cela n'est rien, parce que l'inspiration ne nous vient pas de votre côté ! Avec votre système même, vous ne devriez pas exclure ce que nous avons fait, c'est-à-dire, par exemple, la création d'un journal français devrait être une partie de votre programme hygiénique ; le journal est fondé, facilitez

done, dans votre propre intérêt son fonctionnement, et ne dites pas à un gouvernement bien disposé, ne faites pas cela.

Voyons messieurs, un peu plus de loyauté britannique, surtout quand vous parlez au nom d'une association qui n'est pas organisée!! Ce que vous avez de mieux à faire c'est de consacrer à l'étude le temps que vous donnez à l'onvie.

---

#### COMMUNICATION.

---

##### VACCINATION.

La question de la vaccination, occupant vivement en ce moment l'attention du nouveau comité de santé, offre une occasion de suggérer des changements, qu'il sera urgent de faire et que comme ancien vaccinateur je me crois en droit d'énoncer.

La vaccination a un intérêt historique bien grand pour celui qui, depuis trente à quarante ans, a observé l'application à Montréal de cette partie de la science médicale si essentiellement pratique. Il a pu constater les excellents résultats qu'elle a produits. Mais à aucune période, il n'y a eu autant de progrès, en cette ville, que depuis les sept dernières années, époque, où le Dr Bessey a pris en main la cause de la vaccination, où il a démontré à l'évidence et d'une manière irréfutable, à la profession médicale et au public, la supériorité de l'emploi de la vaccine animale, fraîche et directe des génisses, sur l'ancien procédé.

Le gouvernement de Québec, se trouvant cette année dans l'impossibilité d'aider de ses fonds cette œuvre humanitaire, c'est au conseil de ville à venir de l'avant et à la soutenir généreusement et d'une manière efficace; car il ne faut pas laisser tomber ou même laisser venir en péril une institution aussi bienfaisante pour tous.

Je ne permets donc de suggérer, humblement, qu'il n'y ait qu'un seul médecin chargé de la responsabilité de la vaccination pour toute la ville, et que ce médecin soit M. le docteur Bessey. Ce monsieur est l'homme de la circonstance. Il est plus apte que n'importe qui à répandre les bienfaits de la vaccination, à laquelle il s'est dévoué depuis longtemps.

Le système actuel est défectueux sous tous les rapports. Par le changement proposé, on réduirait le nombre des officiers semi-indépendants, à un seul, ayant une responsabilité réelle. Les diverses sommes d'argent dispersées entre plusieurs vaccinateurs ne leur donnent à chacun, qu'un bien mince revenu, tandis que si le montant total n'était donné qu'à un seul, celui-ci se trouverait à avoir un salaire suffisant pour consacrer presque tout son temps au service de la cité. De plus, ce médecin serait l'aide naturel du Dr Larocque; surtout pour la surveillance des maladies contagieuses. Nous aurions ainsi un autre officier public, effectif, pour ce qui concerne la santé publique, et de la plus grande utilité si le malheur nous amenait des temps d'épidémie.

Ce système fonctionne ailleurs avec le plus grand avantage. Le Dr Taylor, à New-York, le Dr Green, à Boston, sont chargés, seuls, de cette mission importante, ayant, bien entendu, le pouvoir de prendre des assistants, s'ils en ont besoin, mais sous leur propre responsabilité.

Ce que je trouve de bien dans ce nouveau système de l'application de la vaccination, c'est que les parents ne sont pas tenus de faire vacciner leurs enfants par d'autres que par leur propre médecin. Si ce sont des indigents, leur médecin recevrait vingt-cinq centins pour chaque cas de vaccination réussie et payables par le médecin vaccinateur public, qui, en outre, fournirait la lymphé toujours fraîche.

Chaque médecin serait donc ainsi, dans les familles, comme le représentant du vaccinateur public. De cette manière, on aurait la coopération effective de la profession médicale, et dans les familles on n'aurait aucune objection à faire vacciner leurs membres régulièrement et suivant les besoins.

Chacun, en ce moment, a les yeux sur le comité de santé. Le public est anxieux et s'attend qu'il résultera de ses délibérations des mesures promptes et efficaces.

A. G. A. RICARD, M. D.

#### CEUX QUI PATISSENT.

C'est surtout l'ouvrier, le petit marchand, l'employé, le petit propriétaire, le paysan, le peuple enfin qui souffre de cet état de choses. C'est lui qui consomme en guise de thé les feuilles de prunier colorées avec du bleu de prusse ; c'est lui qui boit en guise de café de la chicorée fabriquée elle-même avec de la sciure de bois. C'est encore lui qui croit prendre du chocolat en absorbant de la dextrine. Pauvre berné, il s'imagine, en croquant de petits harongs conservés dans l'huile de graine de coton, manger des sardines à l'huile d'olive. Il poivre avec des poussières étranges la viande qu'il a fait cuire dans des vases étamés avec du plomb. Il achète des confitures fabriquées avec de la gelée d'algues ou de fucus, sucrées avec de la glucose puis parfumées avec de la nitrobenzine. Son vinaigre ne doit sa force et sa conservation qu'à l'acide sulfurique qu'il contient, et cet acide sulfurique renferme invariablement de l'acide arsénique. Le pain blanc, qu'il croit payer bon marché, a été fabriqué avec des farines avariées auxquelles l'alun a redonné du ton et du corps.

Nous pourrions multiplier ces faits à l'infini, mais là n'est pas notre but. Nous ne voulons que faire ressortir ce côté fa-

cheux de l'état de choses dont nous parlons : ce sont précisément les travailleurs, ceux que le labour absorbe et réclame toute la journée qui pâtissent par dessus tout. Ils achètent au jour le jour et n'ont ni le temps, ni les moyens de vérifier la valeur des denrées. (Extrait du Prospectus de la Société d'Hygiène préparé par C. A. Pfister.)

#### DU ROLE DE LA FEMME COMME RÉFORMATRICE DE L'HYGIÈNE.

CONFÉRENCE DU DR B.-W. RICHARDSON.

C'est au foyer maternel, dit l'éminent et sympathique orateur, que la science de l'hygiène doit trouver son berceau. C'est du foyer maternel que le fleuve de santé doit couler. A vous, mères de famille, d'apprendre à connaître et les maladies de votre sexe, et celles qui peuvent atteindre vos enfants, à vous de les prévenir ou de les guérir.

L'homme est dehors à ses affaires, la maladie frappe à la porte. Qui pourra l'arrêter, si ce n'est celle qui se trouve la première menacée, la femme ? Pour atteindre ce résultat, quelles doivent donc être les notions scientifiques indispensables ?

La femme devrait connaître la physiologie (Science qui enseigne le fonctionnement de la vie.) et la structure générale du corps humain ; elle devrait savoir distinguer les divers aliments qui lui sont nécessaires, et l'influence qu'ils peuvent avoir sur l'organisme, surtout lorsqu'il s'agit des jeunes enfants pendant la période de la croissance. A cette époque dangereuse, son ignorance en cette matière a souvent conduit au rachitisme des enfants aux jambes torses, aux épines dorsales contournées, aux dos bombés, tandis qu'en possédant au contraire les connaissances que nous réclamons tout à l'heure, la femme pourrait faire disparaître comme par en-

chantement ces dangereux inconvénients. Après l'étude de la structure du corps humain, elle doit rechercher les moyens de maintenir, en toutes saisons, une température égale dans l'appartement, savoir quand il faut renouveler l'air d'une chambre, posséder un plan de sa maison indiquant parfaitement l'emplacement des conduites d'eau, apprendre l'analyse chimique de l'eau de façon à déterminer si elle est potable ou non, et dans ce dernier cas par quels procédés on peut la purifier, veiller à ce que l'humidité ne pénètre pas dans l'appartement. La femme doit aussi apprendre d'une façon complète l'art de la cuisine : non seulement savoir accommoder les mets, mais choisir ceux qui sont préférables suivant la saison, suivant l'âge et la constitution des personnes à nourrir, savoir distribuer les aliments en juste proportion, ni trop largement, ni avec trop de parcimonie.

La femme ne doit pas ignorer le nom précis et les principaux caractères des diverses maladies contagieuses, principalement celles dont sont atteints les enfants. Elle doit connaître les meilleurs traitements préventifs, les dispositions hygiéniques d'une chambre de malade (degré de température et d'humidité, ventilation, aération, assainissement par les meilleurs agents désinfectants).

Le rôle que nous traçons à la femme ne la substitue pas au médecin : il s'agit de l'aider et non de le remplacer ; de prévenir la maladie et non de la guérir ; et le médecin sera le premier à la remercier des services qu'elle lui aura rendus.

La notion des symptômes caractéristiques des divers tempéraments n'est pas moins indispensable. L'enfant sanguin, resplendissant de santé, aux yeux bleus, aux cheveux roux, aux muscles forts, aux mouvements vifs et turbulents, ne doit pas trop se livrer à l'étude des livres : la

mère mettra un frein à ses dispositions studieuses, parce qu'elles lui seraient souvent dangereuses. L'enfant bilieux, aux yeux ternes, à la peau bistrée, aux cheveux noirs, à l'expression incertaine, au regard réveur, doit étudier de préférence le livre de l'existence journalière ; les ouvrages écrits le tuaient, alors que les exercices physiques peuvent le sauver, mais il ne faut ni le brusquer ni le forcer outre mesure. L'enfant nerveux, à la peau blanche, aux yeux bleus, aux cheveux clairs, aux mouvements prompts, mais débiles, au regard timide, à l'ambition illimitée, aime à ce que l'on parle doucement à son imagination : il faut lui maintenir une balance exacte entre l'exercice physique et le travail moral, sans excès de l'un sur l'autre. — L'enfant lymphatique, à la large corpulence, aux yeux bleus ou gris, aux cheveux bruns, à la démarche lourde et pesante, à la détermination lente, doit activer le travail du corps et de l'esprit ; la mère se persuadera aisément qu'aucun excès n'est à craindre pour cet enfant dans l'une ou l'autre de ces occupations. Dans tous les cas, néanmoins, elle évitera avec soin de trop exciter les jeunes imaginations, et les mettra en garde d'une façon absolue contre la superstition.

En résumé, dans le traitement physique et physiologique de l'enfance, la femme doit se pénétrer de cette idée, qu'un enfant merveilleux est un phénomène de la nature, et que la précocité, en quelque genre que ce soit, ne s'obtient qu'au détriment de la santé. Qu'elle ne perde pas de vue que l'hérédité de la maladie se transmet aux générations suivantes par le mariage, et que cette précocité est une maladie que l'enfant communiquera à ses descendants. Elle se perpétuera par l'union des deux sexes dans les mêmes conditions que la folie, la consommation, le cancer, la scrofule. La mère verra quelle

responsabilité elle encourt dans l'avoir de sa progéniture et de sa race, et son cœur lui inspirera la bonne et salutaire pensée d'étudier tout ce qui peut avoir trait à l'hygiène de ses enfants. Leur ayant donné le jour, elle ne voudra pas les voir mourir par sa faute.

Telles sont les bases de l'instruction que nous voudrions voir donner aux femmes modernes avec cette devise dont elles se montreront dignes : « la Vie et le Devoir. »

Traduit de l'anglais par

JOSEPH DE PIETRA SANTA.

DE L'INFLUENCE DU TABAC SUR LA SANTÉ ET L'INTELLIGENCE DE L'HOMME.

En abordant aujourd'hui ce sujet, je ne veux pas fouler aux pieds l'idole que j'adorais, hier encore, mais bien examiner froidement et au point de vue médical, les conséquences physiques, morales et sociales de l'abus du tabac chez l'homme.

Nous lisons que le tabac, par son action éminemment délétère, a servi durant bien des siècles, chez les peuples sauvages, à la destruction des serpents. De nos jours, nous voyons tous les animaux repousser instinctivement ce poison redoutable, dont le principe actif, la nicotine, cause rapidement la mort, même à faibles doses. Dans la nature, les plantes, au voisinage et sous les émanations vénéneuses du tabac se flétrissent et meurent rapidement.

Il n'y a que l'homme seul qui affronte ce terrible ennemi de sa santé et de son intelligence, sa nature est d'imiter et de faire plutôt le mal que le bien. Il sait que, pour prix de sa curiosité ou d'une puérule voléité, il va subir les effets immédiats d'une intoxication par la nicotine que contient le tabac; mais il n'hésite pas, il fume et aussitôt il est pris de

vertiges, de nausées, de vomissements, de défaillances musculaires et de syncopes quelquefois mortelles. Il surmonte les premières sensations vertigineuses et désagréables du tabac, ce à quoi il arrive à force de persévérance. Et la satisfaction de l'habitude, ne tarde pas à devenir un besoin impérieux. Voilà le fumeur.

Voulez-vous d'autres preuves de la puissance toxique du tabac? L'observation clinique nous en fournit de saisissantes : une infusion de feuilles de tabac prise à l'intérieur ou en lavement a causé la mort en peu d'instant, sous les yeux des ignorants qui l'avaient employée comme remède. On a vu périr d'asphyxie des ouvriers qui avaient eu l'imprudence de s'endormir dans les ateliers de fermentation du tabac. L'application sur la peau de feuilles sèches de cette plante a donné lieu à des accidents plus ou moins graves d'empoisonnement.

Malgré tout cela, le tabac a triomphé de tous les instincts de notre être, des protestations de la science et de la raison. Il exerce ses déplorables opérations dans nos mœurs, sur la santé publique, dans l'économie sociale et la finance de l'État. C'est sous l'empire toujours grandissant du tabac sur les peuples, qu'un grand nombre de maladies se développent d'une manière étonnante, maladies des centres nerveux, maladies mentales, ramollissements du cerveau et de la moëlle épinière, paralysies générales; cancers des lèvres, de la langue (appelé cancers des fumeurs,) cancers de l'estomac, des intestins etc, dyspepsies opiniâtres, maladies d'yeux etc.

Un jour, Napoléon 1er recevait, en cadeau, de l'ambassadeur de Perse, une magnifique pipe et voulut en contracter l'habitude. Étant pris de sensations vertigineuses, il jeta au loin la pipe, en disant que le tabac empoisonnait les hommes.

Le génie ne peut cultiver la science et la pipe. Le narcotisme (assoupissement) continu du cerveau, se mettant en lutte avec l'esprit, ralentit le développement de ses facultés. Il y a cependant d'illustres exceptions à cela, comme on le voit chez le grand Bismack. Mais dans ces cas, l'intelligence l'emporte sur la narcotisme. Il ne reste pas moins démontré que le tabac exerce une influence désastreuse sur le cerveau.

Deux célèbres médecins français, Orfila et Claude Bernard ont démontré, par la physiologie expérimentale, l'action toxique du tabac sur le cerveau, le cœur et les poumons, produisant la mort par sidération (état d'anéantissement) par syncope, par asphyxie. D'où il résulte de cet enseignement venu de si haut, que ceux atteints de maladies de cœur, ou seulement enclins aux maladies nerveuses et des poumons, ne doivent pas fumer ni respirer l'air d'une atmosphère empoisonnée par le tabac.

Outre les inconvénients de ce narcotisme continu, le fumeur à celui de l'appétence pour les boissons fermentées. Le fumeur boit par besoin, car la fumée du tabac, âcre, brûlante et empyreumatique réveille une soif ardente. Et boire de l'eau pour calmer cette soif, c'est trop naturel, l'homme est trop enclin au mal ! On boit l'absinthe, ce poison du cerveau, on boit du bitter du whiskey, etc. Voilà qu'on allie plus l'alcoolisme au narcotisme pour agir avec de puissance d'action sur la santé et l'intelligence.

En présence de cet abus déplorable du tabac qui abruti le moral et l'intelligence, qui détériore l'organisme et le prédispose à l'aggravation de toutes les maladies aigus et chroniques, que peut-on faire pour le diminuer sinon le corriger ? L'homme ne peut rien pour se relever de cette humiliation de sa dignité, de son

honneur. Il s'avoue vaincu devant l'attrait de servir une habitude qui est à la fois un attentat à la santé individuelle, à la santé publique, à l'ordre social, à l'intelligence, à la morale, à la virilité d'une nation. Devant cette impuissance de la science et de la raison, pour diminuer ce fléau, nous engageons ceux qui font usage du tabac, d'user au moins de celui qui contient peu ou point de nicotine. Pour cela nous donnons le tableau des diverses sortes de tabac avec leur proportion de nicotine.

Tabac du Levant, Prop. de Nicotine	0 p 100
“ de Grèce, “ “ “	0 p 100
“ de Hongrie, “ “ “	0 p 100
“ des Arabes, “ “ “	2 p 100
“ du Brésil, “ “ “	2 p 100
“ de la Havane, “ “ “	2 p 100
“ du Paraguay, “ “ “	2 p 100
“ du Maryland, “ “ “	2.29 p 100
“ d'Alsace, “ “ “	3.81 p 100
“ de Pas de calais “ “ “	4.96 p 100
“ du Kentucky “ “ “	6.09 p 100
“ d'Ille-et-Vilaine “ “ “	6.20 p 100
“ du Nord “ “ “	6.58 p 100
“ du Virginie “ “ “	6.87 p 100
“ Lot-et-Garonne “ “ “	7.34 p 100
“ du Lot “ “ “	7.36 p 100

DR J. I. DESROCHES.

#### MEMENTO D'UNE MÈRE.

##### CONVULSIONS DES ENFANTS.

Les convulsions de vos petits enfants, mes bien chères lectrices, ne sont pas toujours le résultat de la même cause; les causes au contraire sont très-nombreuses; une maladie du cerveau, le début d'une fièvre éruptive, telle que rougeole, scarlatine etc, une indigestion, des vers intestinaux, une blessure légère, un bruit trop fort, etc, voilà une foule de circonstances qui disposent ou développent les convulsions, à part la dentition que vous considérez trop comme cause unique de cette maladie.

La présence du médecin doit donc toujours être requise, dès la première appari-

tion d'une convulsion ; mais il ne faut pas perdre de temps pour cela. On mettra les pieds dans l'eau chaude, et on enveloppera le petit malade dans des draps de laine bien chauffés, puis on aura recours aux lavements savonneux ; la difficulté que l'on a au début de faire avaler quoique ce soit à l'enfant, ne nous laisse que ces deux moyens de médication, il faut donc s'en servir au plus tôt.

Si les convulsions ne reviennent plus, mais qu'il subsiste une agitation nerveuse, comme cela arrive bien souvent, donnez de l'eau de fleurs d'oranger dans un peu d'eau sucrée.

SEVERIN LACHAPPELLE.

#### SOIGNONS NOS ENFANTS.

Le Memento d'une mère a pour but de prouver que les maladies des enfants sont connues et doivent être traitées, puisqu'il sera un résumé de ces maladies et de leur traitement. Vous devrez vous familiariser, mesdames, avec cette étude qui aura pour effet, j'ose l'espérer de faire comprendre que vos enfants malades ont besoin des secours de la médecine comme de vos caresses maternelles.

#### DIARRHÉE.

S'il est une maladie qui sème la mort dans toutes nos familles, dans la famille de l'ouvrier surtout, c'est bien la diarrhée des enfants ! Combien de pauvres petites victimes de ce terrible fléau chaque fois que la saison des chaleurs revient parmi nous !

Les causes de cette maladie sont nombreuses ; nous ne saurions les étudier trop minutieusement, afin de bien appliquer le remède qui doit naturellement varier avec elles.

#### CAUSES DE LA DIARRHÉE.

*Mauvaise alimentation.* — Pour quo la

digestion soit bonne, certains liquides ou sucs de la bouche, de l'estomac et des intestins, sont indispensables, et ces liquides sont fournis par des glandes. Or, ces glandes ne sont propres à la sécrétion de leurs sucs que vers le sixième mois ; il est donc évident qu'en donnant avant cette époque aux enfants une nourriture trop substantielle, on les expose aux embarras nombreux de la digestion, au vomissement et à la diarrhée plus particulièrement. La nourriture de l'enfant, dans les premiers six mois de son existence, sera donc composée de lait presque uniquement...

Le lait de la mère peut, lui aussi, être dans de mauvaises conditions et développer la maladie que nous étudions. La mère qui nourrit doit être sur ses gardes et soigner sa santé pour assurer celle de son enfant. La saison des chaleurs est la saison des fruits ; il faut s'en priver un peu ou au moins ne pas en manger à satiété, sinon vos enfants, jeunes mères, en souffriront. Oh ! que je trouvai sublime de tendresse la demande que me faisait un jour une d'entre vous : Docteur, puis-je manger tel fruit, tel autre fruit?... La réponse que je fis, je la donne à vous toutes aujourd'hui : il faut faire des sacrifices pour son enfant, et goûter alors plutôt que manger !

Des émotions trop violentes peuvent rendre un lait mauvais et indigeste ; il faut craindre la colère ; le lait d'une mère en colère peut presque devenir un poison. Il faut attendre que l'émotion soit passée et le sang apaisé.

*Air malsain.*—L'air malsain est peut-être la cause la plus active des diarrhées presque épidémiques que nous avons chaque année.

*Dentition.*—Cette cause est bien évidente. Des enfants ont la diarrhée à chaque dent qu'ils font. Cette cause est tellement

évidente qu'on n'en suppose généralement pas d'autres et que l'on tire la conclusion qu'il est inutile de faire guérir la diarrhée d'un enfant, puisqu'on ne peut empêcher les dents de pousser. Quel aveuglement ! et dire que c'est là une phrase qu'on nous répète tous les jours, pour excuser le retard qu'on a apporté à venir nous voir !

La dentition produit une irritation sur les intestins par sympathie de l'irritation inflammatoire qu'elle développe sur les gencives : aider une dent à percer, en faisant une petite ouverture dans la gencive tuméfiée, arrête bien souvent alors une diarrhée assez grave.

A part cela, au commencement de la dentition et durant la dentition, conséquemment, il y a une foule d'imprudences dans l'alimentation et le régime de vie des enfants, de sorte que c'est bien plus ces dernières causes qui occasionnent la diarrhée que la dentition elle-même.

Dans tous les cas la diarrhée est une maladie qu'il faut soigner quand même la dentition fait son travail et que l'on ne guérit pas seulement en aidant le percement des dents. Qu'on se souvienne bien de cela : une diarrhée qui existe depuis une journée ou deux a besoin d'un traitement sévère si on ne veut pas que sa guérison plus tard donne trop de difficultés. C'est une vérité élémentaire qu'on méconnaît. On laisse l'enfant en proie à une maladie que l'adulte ne peut supporter quelques heures sans inquiétude et sans crier : secours !

*Vers intestinaux.*—Les vers intestinaux produisent la diarrhée par effet semblable à celui de la dentition, effet sympathique. Quand l'enfant présente les symptômes qui accompagnent la présence des vers dans l'intestin, il faut lui administrer les remèdes conseillés contre les vers.

*Froid et chaleur.*— Ces deux causes

produisent également le même effet, et le froid peut-être plus que la chaleur. Car celle-ci, à qui on fait jouer un si grand rôle comme cause de la diarrhée, n'a pas réellement toute l'importance qu'on lui accorde. La chaleur contribue, je crois, au développement de la diarrhée, parce qu'elle augmente les foyers de décomposition et d'infection.

L'impression du froid nous amène nos diarrhées d'automne qui sont de bien mauvaise nature.

La diarrhée n'offre pas toujours les mêmes caractères et présente différents degrés. Il y a deux sortes de diarrhées : la diarrhée simple et la diarrhée grave ; celle-ci n'est souvent autre chose que la première qui s'est développée par manque de soins et de traitement.

Dans la diarrhée simple, il n'y a pas de vomissement, les selles sont jaunes, demi molles, l'affaissement est peu considérable et presque sans douleur.

Dans la diarrhée grave, les selles sont verdâtres, copieuses, il y a vomissement, douleur, perte d'appétit.

*Traitement.*— La diarrhée qui débute, ou diarrhée simple, et la diarrhée qui existe déjà depuis quelques semaines, ou diarrhée grave, ont besoin d'un traitement différent.

D'abord il faut bien s'enquérir de la cause de la diarrhée. On ne pense pas à la chercher et on laisse faire le mal, ou bien on le traite comme un inconnu. A quoi sert de donner tous les remèdes connus quand c'est un air malsain, une mauvaise alimentation, ou une alimentation trop abondante, ou des vers intestinaux qui ont amené la diarrhée ? La mère elle-même doit faire ce travail d'enquête, afin d'éclairer le médecin de ses lumières : sa tendresse peut lui faire trouver des agents de maladie où la science elle-même ne voyait rien.

Si après avoir fait disparaître ce qu'on suppose avoir été cause de la diarrhée, celle-ci continue à faire ses ravages, il faut avoir recours alors à une médication active ; je conseille la suivante :

Dans la diarrhée simple on couvrira le ventre d'un large cataplasme chaud de farine de graine de lin, sur lequel on pourra verser quelques gouttes de *laudanum* (opium liquide). A l'intérieur, on donnera l'huile de ricin (de castor) à très-petite dose, fréquemment répétée (10 gouttes toutes les deux heures pour un enfant de six mois), jusqu'à ce que les selles changent de nature et deviennent plus rares. En même temps on administrera un lavement d'amidon deux ou trois fois par jour, en petite quantité, dans lequel on pourra mettre une goutte ou deux de *laudanum*.

La nourriture de l'enfant, nous l'avons déjà dit, devra être bien choisie, puisqu'elle est seule souvent la cause de la diarrhée. Le lait que l'enfant boit doit être scrupuleusement examiné et même soumis à l'analyse. L'enfant est souvent altéré, il faut lui donner à boire. Une décoction d'eau de riz constitue un excellent breuvage ; conservée à la glace, elle remplit une double indication ; elle désaltère bien et agit comme un doux astringent sur les intestins, c'est-à-dire qu'elle les resserre.

Ce traitement suffit pour arrêter une diarrhée qui existe depuis une journée ou deux seulement, est excellent surtout dans la diarrhée de la dentition ; mais il faut avoir la patience de le continuer assez longtemps et bien régulièrement, l'enfant est une organisation délicate qu'il ne faut pas violenter par un médicament trop puissant ; le médicament deviendrait plus nuisible que la maladie. Mais il le lui faut donner à très-petites doses, faibles, et con-

tinuer en conséquence son action plus longtemps.

Si la maladie n'ayant pas été soumise à ce traitement ou, malgré ce traitement, s'aggrave, si les selles deviennent plus verdâtres, s'il y a des vomissements répétés et amaigrissement rapide, la diarrhée change de nature alors et il faut la soumettre à un autre traitement ; aux remèdes que nous avons conseillés pour la diarrhée simple, il faut en ajouter d'autres.

Dans la diarrhée confirmée, il y a presque toujours complication d'une hépatite (ou inflammation du foie). Quand la langue est chargée, et que le vomissement se répète souvent, il est bon de faire vomir par de petites doses de sirop d'ipeccac, afin de bien nettoyer l'estomac et de forcer le foie à sécréter sa bile ; ce moyen arrête la diarrhée bien souvent. Puis si les vomissements continuent, on prend les moyens de les arrêter. Les révulsifs sur l'estomac sont employés avec succès : une moutarde répétée de temps en temps sur le creux de l'estomac produit une révulsion avantageuse, puis les préparations suivantes sont données :

Eau de chaux, quatre à cinq cuillerées à thé dans une tasse de lait, et faire boire dans le cours de la journée. La magnésie peut aussi être donnée de la même manière, jusqu'à ce que le vomissement s'arrête.

Dans le vomissement de la diarrhée, il y a augmentation considérable de la sécrétion des liquides de l'estomac, l'eau de chaux et la magnésie diminuent leur acidité, et c'est de cette manière qu'ils produisent un bon effet sur le vomissement.

Les lavements doivent être plus fréquemment répétés, et même on doit s'en servir pour administrer la plupart des remèdes, l'estomac rejetant presque tou-

jours ce qu'il contient. Les astringents que l'on donne doivent être administrés de cette manière. Voici la dose des divers astringents que l'on donne, et de ceux que je conseille plus particulièrement :

Sirop de rhubarbe..... une demi once.  
 Sirop de giugembre..... do  
 Parégorique..... do  
 Acide muriatique..... un drachme.  
 Eau..... une once et demie.

*Dose* : Dix gouttes pour un enfant de trois mois, toutes les six heures ; vingt gouttes pour un enfant de six mois ; une petite cuillerée à thé pour un enfant d'un an.

Les infusions de racines de framboisiers produisent quelquefois un bon effet.

Dans les cas où la diarrhée est flatulente, accompagnée de dégagement de gaz, on administrera les infusions d'anis, de baume, gingembre, etc.

Il est une médication qui donne des résultats avantageux dans la diarrhée grave ; c'est la médication du bain. Le bain tiède, chargé un peu de sel de cuisine, répété deux ou trois fois par jour, produit sur tout le corps une dérivation des humeurs, fait l'effet d'un immense révulsif, et guérit quelquefois très-prompement. L'enfant devra être maintenu au bain dix à quinze minutes, et roulé ensuite dans la flanelle chaude, dont on se servira pour le froter vigoureusement, sans crainte. J'ai vu de petits malades qui paraissaient être à la dernière extrémité et revenir promptement à la santé après quelques bains seulement. De même que l'on voit une inflammation du poumon disparaître à la suite d'une sueur abondante, ainsi la diarrhée et bien d'autres maladies de l'enfance trouvent leur guérison dans une irritation de la peau, dans un fonctionnement plus actif de celle-ci. Et pourtant on redoute le bain et bien des mères ne se décident qu'à regret à mettre à l'eau

un petit enfant malade ! Allons, courage ; la tendresse aveugle est souvent fatale ! *Souvenez-vous que si la peau de votre enfant ne fonctionne pas bien, les humeurs qu'elle devrait rejeter au dehors se précipiteront vers ses intestins et développeront une maladie toujours redoutable !*

Il y a quelque fois dans la diarrhée ce qu'on appelle la liontérie, c'est-à-dire qu'il arrive que les aliments ne sont pas digérés, et qu'ils sont rendus tels qu'ils ont été ingérés ; il ne faut pas négliger d'observer ce détail important de la maladie. Les préparations de suc gastrique sont alors d'un grand secours.

Le Dr Weisse conseille alors la conserve de musculine, c'est-à-dire de la viande crue, dégraissée et râclée en bouillie fine, à la dose de deux cuillerées par jour, avec ou sans sucre, sur une tartine de pain beurrée, ou ajoutée à de la soupe préparée avec des féculents bien cuits. Voici la manière dont se fait cette préparation :

On peut employer le maigre de bœuf, de mouton, de volaille, mais le premier est de beaucoup préférable. Après avoir coupé la chair en très petits morceaux, on la pile et on la réduit en une pulpe épaisse. Celle-ci, placée sur un de ces tamis de fer blanc à trous très-étroits, dont on se sert pour faire des purées de volailles, de légumes, etc, est remuée et pressée avec un pilon, jusqu'à ce que la portion rouge et charnue ait complètement traversé les trous, tandis que la graisse et les petits vaisseaux restent sur le tamis. Alors on ramasse cette bouillie rouge et on la mélange à divers ingrédients.

Il est des personnes qui n'ont pas la patience de préparer la viande avec tout ce soin ; et lorsque le malade va déjà un peu mieux, il peut suffire de la hacher en morceaux très menus. Mais si la vie

de l'enfant est en danger, il ne faut pas hésiter à faire passer la pulpe au tamis.

Ce régime répugne souvent aux mères de famille, mais il n'en est pas moins excellent; et d'ailleurs en se servant de petits artifices il constitue une nourriture très-agréable.

On mélange la pulpe à des confitures de groseilles, à du sucre, et l'on en fait de petites boulettes qu'on leur donne à avaler. Ainsi préparé, cet aliment n'a plus le goût de chair crue, et il est impossible d'en reconnaître la nature. Lorsque la maladie a cessé, on peut confectionner de petites quenelles salées, à forme allongée, qu'on donne dans un bouillon.

Si les enfants refusent encore, malgré ces précautions, on mélange la pulpe à du chocolat à l'eau, et l'on obtient un nouveau met dont le goût sera peut-être plus facilement supporté.

La dose donnée les premières fois ne doit pas être en quantité considérable, parce que les enfants peuvent s'en dégoûter ou en avoir des indigestions.

L'enfant qui a la diarrhée de cette nature réclame des soins de propreté tout particuliers; sans cela son corps ne présente plus bientôt qu'une foule d'ulcérations qui ne font que contribuer à l'affaiblir. Les jambes, les fesses surtout, ont besoin d'être essuyées souvent et saupoudrées avec de la poudre de toilette; la diarrhée est acide et brûlante et excorie ces dernières parties très-facilement.

SEVERIN LACHAPELLE.

#### L'OLÉOMARGARINE.

L'enquête entreprise depuis quelques mois par le comité sanitaire du sénat de New York sur la falsification des produits de laiterie est fertile en révélations bien faites pour dégoûter à tout jamais de manger du beurre ou plutôt ce qui se vend sous son nom, car il est établi que

le beurre véritable est devenu à peu près introuvable à New-York et qu'on lui a généralement substitué deux produits chimiques écœurants, l'*oléomargarine* et la *butterine*.

Tous deux ont pour base essentielle des rebuts d'abattoir, de la graisse provenant d'animaux sains ou non. Un des derniers témoins entendus, Charles Moses, était employé dans une manufacture d'oléomargarine et y a perdu irrémédiablement la santé. Il est devenu chauve, ses ongles sont tombés, les quelques dents qui lui restent sont branlantes, il a les membres gonflés et endoloris. Au dire des médecins qui ont examiné cette épave humaine, sa pitoyable condition est un effet de l'acide nitrique employé dans la fabrication de l'oléomargarine pour la désinfecter et la conserver. L'acide nitrique est un caustique, puissant destructeur des tissus animaux. Rien n'est plus dangereux que de manipuler cette substance, sinon de manger des produits auxquels elle est mêlée.

D'autres dépositions ont établi que la graisse employée pour la fabrication, non seulement du soi-disant beurre, mais aussi des fromages, est souvent avariée, et quelquefois trichinée.

Au commencement de l'enquête, l'opinion générale était que la loi devrait autoriser la fabrication de l'oléomargarine et de la butterine, mais à la condition expresse de les vendre pour ce qu'elles sont, et non sous l'étiquette frauduleuse de beurre. Ce sentiment a été modifié par les révélations de ces derniers jours, qui ont prouvé la pernicieuse influence que les imitations chimiques des articles de laiterie peut et doit exercer sur la santé publique. Aujourd'hui, beaucoup de personnes sont d'avis que la fabrication de ces immondes aliments devrait être absolument interdite.

SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE DE MONTRÉAL.

La délégation de la Société d'Hygiène auprès du gouvernement de Québec, a jeté les bases d'un comité d'Hygiène, composé des membres de notre législature provinciale. Ce comité, s'unissant à notre société, aura pour but d'aider la formation d'une Association Sanitaire de la Province de Québec.

Nous ferons remarquer de nouveau, que c'est là, le travail qui doit se faire dans chaque province, avant l'organisation d'un bureau central à Ottawa. Ottawa ne saurait législater que sur les questions d'hygiène internationale, et non sur les questions d'hygiène locale.

Le gouvernement de Québec secondant ces idées, vient au secours de notre organisation. Le mode d'intervention n'étant pas réglé définitivement, nous nous permettons de suggérer à l'autorité de Québec de donner gratis à tous les instituteurs de la province le Journal d'Hygiène Populaire. Ce serait là le moyen le plus efficace d'assurer la vulgarisation d'une science que les gouvernants doivent avoir à cœur de propager partout.

Les instituteurs puiseront dans le Journal d'Hygiène Populaire, les notions de la santé qu'ils doivent connaître et enseigner à leurs élèves; ils habitueront ceux-ci, à l'observation stricte des lois de la santé, qui seront la règle, de leur conduite, qu'ils pratiqueront au plaisir, comme au travail; de plus comme l'instituteur est un peu l'homme qui enseigne dans chaque localité, comme son rôle ne se borne pas aux leçons de l'école, il pourrait seconder nos efforts, et suggérer la lecture d'un journal dont chaque article devra être le profit de tous.

S. L.

EXPOSITION HYGIÉNIQUE.

Parmi tous les produits multiples, qui piquent la curiosité et attirent les visiteurs à une exposition importante, il conviendrait cette année d'ajouter les produits merveilleux qu'une hygiène raisonnée peut fournir.

Si le comité de l'exposition veut bien accorder un local suffisant, et si la ville de Montréal veut prêter son généreux concours, un département de ce genre peut-être organisé avec succès.

Parmi les objets utiles que nous pourrions ici exposer, et dont la simple exposition dans un département hygiénique établira la supériorité, il conviendrait de placer tous les appareils que la science ingénieuse découvre chaque jours et qui ont pour but la conservation et l'amélioration de la santé.

Ainsi nous verrions les systèmes de drainage les seuls bons et recommandables, etc.

Nous admirerions les différents procédés d'analyse des substances alimentaires, les appareils désinfectants par vaporisation, les expériences du microscope, etc.

Nul doute que la vue et la contemplation de ces faits d'autant plus attrayants qu'ils seront nouveaux pour la masse de nos populations, auront pour effet de faire comprendre la nécessité des connaissances hygiéniques! Entre la théorie et les faits, il y a un abîme, nous dit Leibnitz: franchissons cet abîme, accumulons les faits qui sont plus démonstratifs, et nous ferons dans notre pays, dans quelques jours un pas immense à la science que les autorités doivent avoir à cœur de populariser.

S. L.

## LES BAINS.

Le bain ne doit pas être, comme il est pour certains peuples, un luxe qui effemine, mais bien un exercice avantageux pour le développement des forces physiques et le soulagement d'une foule d'indispositions.

Il y a différents modes de natation ; les principaux sont les suivants :

“ La natation, dite en brasse, est la plus ordinaire. Les membres supérieurs et inférieurs, les bras et les jambes, étant fléchis préalablement jusqu'à jonction des mains vers le menton et des talons vers les fesses, se déploient brusquement par un mouvement d'extension simultanée ; les mains qui étaient assemblées en pointe rompent le fil du liquide, les pieds le repoussent, et pendant que les talons sont de nouveau rapprochés des fesses, les extrémités supérieures s'écartent en arrière pour repousser l'eau.

“ La natation sur le dos, dite en planche, nécessite une forte distension de la poitrine par de grandes inspirations, faites aussi rarement que possible : le corps immobile flotte au gré du courant.

“ La natation, appelée la coupe, fatigue plus et exige une grande vigueur : le nageur domine l'eau de sa tête, agit par les membres inférieurs, comme dans le premier mode, moins la régularité de leurs mouvements ; mais de ses bras il décrit alternativement un demi-cercle hors de l'eau, projetant l'un en avant pour rompre le fil du liquide qu'il repousse en arrière avec l'autre.

“ Il est beaucoup d'autres allures de natation qui ont pour effet d'exercer plus particulièrement un certain nombre de muscles, sans que les autres portions du système musculaire y restent étrangères. Toutes ces influences de mouvements divers, combinées aux influences qui dérivent de la température, etc., donnent les

bons résultats avantageux attachés aux bains.” (Michel Lévy.)

Voici les règles à suivre lorsque l'on prend un bain :

1o Il ne faut jamais se permettre de prendre un bain immédiatement après le repas ; il faut attendre au moins trois quarts d'heures. Que de noyades survenues pour s'être baigné quand la digestion était dans tout son travail : il survient alors des accidents brusques qui font noyer un bon nageur dans quelques pieds d'eau !

2o La température de l'eau doit être à peu près celle du corps, autant que possible ; néanmoins, par l'habitude, on manque facilement à cette loi : les Russes passent facilement d'un bain chaud dans un bain froid. On ne doit jamais se mettre à l'eau après une longue marche, quand le corps est en sueur ; se reposer alors et se laisser refroidir est une grande précaution.

3o Au lieu de se mouiller graduellement tout le corps, on plonge brusquement à différentes reprises : c'est à peu près le seul moyen d'éviter le saisissement suffoquant qui se produit lorsqu'on entre peu à peu dans l'eau.

4o Le bain étant un exercice dans l'eau, il faut remuer en tout sens, comme un nageur, afin d'aider à sa bonne action.

5o Le bain ne doit pas être de même durée pour tous. La règle à suivre alors est celle-ci : il faut sortir du bain aussitôt qu'un frisson se fait sentir ; rarement il est bon de rester à l'eau après le premier frisson. Celui-ci tarde à venir selon les individus. Pour les uns quelques minutes suffisent, pour les autres un quart d'heure ; pour d'autres enfin 40 minutes.

6o Au sortir de l'eau je conseille de s'essuyer parfaitement, au moyen de frictions faites avec des toiles grossières. Si la chaleur tarde à venir (ce qu'on appelle

la réaction) il est bon de se donner de l'exercice.

S'il est dangereux de se mettre au bain, après le repas, il faut savoir aussi que bien des personnes ne peuvent prendre un bain sans danger : certains tempéraments, et un certain ordre de maladies non graves on apparences, souffrent de l'usage du bain. C'est au médecin que l'on conseille de définir les cas où le bain est contre-indiqué. Le moins qui puisse être fait pour prévenir les accidents nombreux causés par l'ignorance dans la saison que nous traversons, est d'afficher dans les bains publics les règles qui doivent présider à cet exercice sanitaire.

S. L.

## FEUILLETON

### Eaux minérales en general.

#### Eaux minérales de St-Léon

Suite.

L'anecdote suivante qui se rattache à la découverte des eaux minérales de Glauber a peut-être sa place ici.

Le célèbre chimiste du XVII<sup>e</sup> siècle, Glauber, au début de ses premiers voyages, à l'âge de 20 ans, ayant été atteint pendant son séjour à Vienne du *mal de Hongrie*, qui n'épargne personne, délabre l'estomac, et anéantit les forces, les médecins lui conseillèrent de se rendre aux eaux *nitrées* de Neustadt.

Quelques jours de traitement lui rendirent la santé. Plus tard quand il eut repris l'analyse chimique de son *eau sainte*, après les opérations préliminaires de réduction, il se trouva en présence de larges et beaux cristaux simulant le nitrate de potasse, ne résistant pas à l'épreuve du feu (pas de crépitation). Examinant ces sels de plus près, il leur reconnut une certaine ressemblance avec ceux qu'il obtenait artificiellement en faisant

dissoudre une certaine quantité de sel marin avec addition d'acide sulfurique. Après le dégagement de l'acide chlorhydrique, la distillation du mélange et son évaporation, Glauber obtenait les beaux cristaux complètement solubles, qu'il appela *sal mirabilis*, et auxquels la postérité a donné le nom de sel de Glauber.

L'eau nitrée de Neustadt, l'eau *sainte* n'était donc qu'une eau minéralisée par le sulfate de soude. A l'usage de ce sel revenait donc la guérison de Glauber. C'est lui qui devait lui donner la sanction thérapeutique qui ne s'est jamais démentie depuis.

Que de pauvres malades pourraient à l'exemple de Glauber, appeler *sainte*, l'eau minérale qui les a guéris.

Le sol du Canada que la nature a formé avec tant de richesse extérieure, possède au pied de ses montagnes, au milieu de ses plaines, des réservoirs nombreux de ces eaux salutaires que le temps a sagement amassées pour la santé de l'homme.

Toutes les eaux de notre pays mériteraient une étude particulière, et nous sommes convaincus qu'avant longtemps nous verrons l'expérience consacrer leur mérite, comme les eaux Européennes. Une d'entre elles a attiré plus particulièrement l'attention ; comme les eaux de Glauber comme les eaux de Vichy, elle s'est distinguée parmi toutes les eaux minérales de notre continent ; c'est l'eau minérale de St-Léon. Examinons tout de suite sa composition et voyons si elle possède les éléments médicamenteux, qui peuvent justifier sa réputation :

Chlorure de Sodium.....	677.4782	grains
“ “ Potassium...	13.6170	“
“ “ Lithium.....	1.6147	“
“ “ Barium.....	0.6099	“
“ “ Strontium...	0.5070	“
“ “ Calcium.....	3.3338	“
“ “ Magnésium..	59.0039	“

Iodure de Sodium.....	0.2479	grains.	prédominance des tissus blancs, par leur
Bromure de Sodium.....	0.3108	"	mollesse exagérée, et par l'abondance des
Sulphate de Chaux.....	0.0694	"	humeurs; c'est sur le lymphatisme que se
Phosphate de Soda.....	0.1690	"	greffe la scrofule; c'est l'organisation mal-
Bicarbonate de Chaux...	29 4405	"	heureuse d'un grand nombre qui semble
" " Magnesie	82.1280	"	être le funeste héritage passé aux enfants
" " Fer .....	0.6856	"	par l'ineonduite, l'ivrognerie des parents
Alumine.....	0.5830	"	ou la vie effiminée et oisive des grand
Silice.....	1.3694	"	contres.

Comme on le voit, d'après cette analyse, les eaux de St-Léon sont des eaux chlorurées magnésiennes et sodiques surtout, contenant de l'acide carbonique en combinaison, de la potasse du fer etc.

Leur apparence est celle de l'eau douce limpide, leur goût légèrement salin on fait un breuvage agréable; une température de 8 degrés les rend rafraichissantes.

Nous avons sous les yeux des tables comprenant grand nombre d'analyses d'eaux minérales tant sur notre continent que sur le continent Européen, et bien peu d'entre elles contiennent une semblable proportion de chlore, de magnésie et de soude, ce qui leur donne une supériorité absolue a toutes celles que nous connaissons.

D'après les expériences nombreuses faites sur les eaux chlorurées magnésiennes et sodiques depuis des siècles, et d'après l'expérience directe que nous avons déjà des eaux de St-Léon, ces eaux seraient d'une utilité incontestable dans les maladies suivantes: Scrofule, lymphatisme, rhumatisme, plethore abdominale, dyspepsie, hemorrhoides, paralysie, maladies du foie, de reins, de la peau, et les maladies chirurgicales.

Raisonnons un peu le mode d'action de ces diverses maladies, et nous comprendrons facilement la puissance que possèdent les eaux minérales de St-Léon pour les combattre et les guérir.

Le lymphatisme est caractérisé par une

Or, depuis longtemps l'on a tenté dans les grands hopitaux de Londres, de Liverpool, de Paris etc., de corriger ce tempérament dégénéré par toutes les médications possibles, et tous les efforts ont toujours été inutiles. Ce n'est que depuis que l'on a eu recours aux eaux chlorurées que l'on a pu amener le surprenant résultat d'une guérison de 60 par cent. Elles sont ici un purificateur puissant du sang, action qui accompagnée de l'effet tonique des eaux, prises en bain, nous offre les deux effets qu'il s'agit de produire chez les scrofuleux et les lymphatiques.

Le rhumatisme, cette infirmité de notre siècle, qui est la cause de la plupart des maladies du cœur, et d'un certain nombre d'autres maladies, qui prend le jeune homme et en fait un vieillard caduque, en quelques semaines, le rhumatisme, la science le déclare, est un vice du sang intimement lié à un embarras des fonctions digestives, au point qu'un purgatif puissant réussit quelquefois à en enrayer la marche, dès le début. Les eaux minérales de St-Léon prises habituellement, elles qui sont essentiellement purgatives, qui agissent avec tant d'efficacité, devront être considérées par le rhumatisant comme l'antidote le plus puissant du poison qui le mine.

Dans la pléthore abdominale, nous avons un engorgement des organes abdominaux, par congestion chronique, les eaux chlorurées sodiques de St-Léon la combattent énergiquement.

Rien de plus fréquent que la dyspepsie et les diverses maladies du foie dont elle n'est si souvent qu'un symptôme.

L'abus des alcools est bien la cause principale des maladies du foie, les excès de table, l'irrégularité dans le régime de vie.

Instinctivement les buveurs ont pris l'habitude de charger leurs vins d'eau minérale, ils semblent croire que c'est l'antidote allié au poison. Rien de plus rationnel que cette habitude. Mêlé aux vins communs, l'eau minérale leur communique quelque chose des qualités et de la saveur des bons crus; par cette précieuse qualité elle fait plus contre l'ivrognerie que les sociétés de tempérance. Buvez-en, disait l'illustre Payen, à son cours du conservatoire des arts et métiers: en en mettant dans votre vin, vous en détruisez la partie malfaisante, vous vous rafraichissez, vous vous fortifiez l'estomac et enfin vous évitez l'ivrognerie.

Si l'eau minérale est aussi avantageuse allié aux vins, combien devrait-elle l'être davantage unie aux boissons fortes, dont l'usage pur détériore l'estomac, arrête la sécrétion de la bile, et occasionne toutes les maladies de l'ivrognerie. Nous conseillons donc dans tous les établissements de débit de liqueurs, le débit des eaux minérales de St-Léon particulièrement.

L'autorité hygiénique devrait intervenir, faire imprimer des pancartes, qui seraient affichées dans les salles de restaurants, d'auberges, qui recommanderaient l'usage des eaux minérales comme préventif de toutes les maladies engendrées par la boisson. Nous sommes convaincus que ce serait faire là une forte lutte à l'intempérance et aux maladies qu'elle développe.

Dans les maladies chirurgicales, pour le lavage des plaies, les eaux chlorurées, antiseptiques, contribuent à la destruc-

tion des tissus décomposés et à la régénération des tissus sains.

Les hémorroïdes, dues le plus souvent à la constipation chronique, ne sauraient avoir de meilleur traitement que celui des eaux minérales légèrement laxatives.

SEVERIN LACHAPPELLE.

(A continuer.)

#### LA SANTÉ PUBLIQUE AU DÉTROT.

Détroit, qui est la ville la plus peuplée de l'Etat de Michigan, puisqu'elle compte une population de 120,000 habitants, et qui est bâtie sur des marais, nous donne le magnifique résultat d'une mortalité de 14 par 1000 seulement. Nous y voyons la municipalité rivaliser de zèle avec les particuliers dans l'intérêt de la santé publique. A quand le tour de Montréal!

#### IMPORTANCE DE L'HYGIÈNE DES YEUX ET DES OREILLES.

Il suffit de bien établir l'importance des fonctions dévolues à l'œil et à l'oreille pour démontrer, en même temps, l'importance de l'étude qui a pour but de prévenir les maladies de ces deux organes. Les yeux et les oreilles sont non-seulement les organes les plus utiles, parmi ceux qui sont à notre disposition, mais ils peuvent être rangés parmi ceux qui nous sont les plus nécessaires et les plus indispensables.

Le développement rapide de la société moderne, la diffusion de plus en plus croissante des arts et des sciences assigne un rôle de plus en plus important à ces instruments premiers de nos relations avec le monde extérieur.

C'est l'œil qui, appliqué au télescope, a scruté le monde des planètes et nous en a révélé les merveilles; c'est l'œil qui, appliqué au microscope, nous a révélé l'existence des organismes inférieurs; (ger-

mes de maladies contagieuses). C'est l'œil qui, entre l'infiniment grand et l'infiniment petit nous montre, à chaque instant, sur une échelle immense, toutes les œuvres de la nature et les produits ingénieux de l'industrie humaine. L'œil, appliqué aux objets rapprochés, est le premier organe du civilisé; sans cet organe la découverte de Gutenberg et les applications aussi nombreuses qu'utiles de l'imprimerie ne vaudraient rien.

L'oreille paraît jouer un rôle plus modesto, plus obscur, mais son importance n'échappe à personne. L'oreille tire surtout son utilité du rôle qu'elle remplit par rapport à l'éducation et au développement de l'intelligence.

Ce que l'on dit des sens en général, en affirmant que rien ne parvient au cerveau à moins que les sens ne soient préalablement impressionnés, est surtout vrai pour ce qui concerne l'oreille.

L'homme est le produit de ses rapports avec le monde extérieur. Les impressions des objets extérieurs se localisent au cerveau, en passant par les sens. Pour que ces impressions se transmettent d'une façon claire et précise il faut que les organes qui ont cette destination fonctionnent régulièrement. Si les sens sont imparfaits, les impressions seront incomplètes et confuses, l'intelligence et le caractère conserveront l'empreinte de ces imperfections. Or, c'est par l'oreille que nous recevons le plus de matériaux pour notre développement intellectuel.

Le sens de l'ouïe pénètre plus profondément qu'aucun autre dans le sens intime de la pensée, il préside à la parole, ce moyen puissant de toutes nos relations et celui qui établit la plus grande distinction entre l'homme et les animaux.

La surdité, contractée dès le bas âge, conduit fatalement à la mutité; la surdité réduit l'homme à un langage d'ac-

tion, son intelligence a les mêmes limites que son langage. Ce ne sont pas seulement des sons que l'oreille fait parvenir à notre cerveau, c'est la pensée elle-même.

Les 9/10 de la vie intellectuelle se réduisent dans la jouissance que l'esprit retire de la faculté d'entendre ce qui se dit et de pouvoir ensuite échanger les pensées au moyen de la parole. Le sourd-muet qui est aveugle en même temps, et dont les impressions sont nécessairement réduites, est voué d'avance à l'idiotie si l'infirmité est survenue à une époque rapprochée de la naissance. Il n'entre pas dans le cadre de notre étude de tracer un parallèle entre la surdité et la cécité et de discuter laquelle des deux infirmités constitue un plus grand malheur pour celui qui en est atteint, ni de considérer l'influence que la cécité et la surdité exercent, chacune isolément, sur la condition intellectuelle et sociale de l'homme.

Cette question est entièrement du ressort de la physiologie et de la philosophie et doit être traitée ailleurs que dans un revue d'hygiène.

Qu'il suffise de dire que, ni l'aveugle ni le sourd ne peuvent se considérer comme des êtres parfaitement utiles à la société. Que'que soient les perfectionnements modernes apportés à l'instruction des aveugles et des sourds et muets, que le sens du toucher soit appelé à remplacer celui de la vision chez les aveugles, ou que la vue des sourds soit exercée à la lecture de la parole sur les lèvres et à l'articulation des sons, la cécité et la surdité constitueront pas moins des infirmités entraînant à leur suite une foule d'inconvénients graves.

Il y aura toujours pour les aveugles et les sourds des entraves dans les rapports de la vie, leur existence demeurera en quelque sorte empoisonnée, ils continueront à être exclus d'une foule de fonctions

importantes, ils seront incapables d'exercer une foule d'industries. Des hommes de profession, des fonctionnaires seront forcés de renoncer aux avantages que leur offre leur position. Les commerçants, les industriels seront également très-gênés dans la conduite de leurs affaires et la surveillance de leurs intérêts.

La perte des yeux, ou des oreilles offrent encore d'autres inconvénients : ce sont pour les yeux des difformités gênantes, des irritations continuelles accompagnées de vives douleurs ; pour les oreilles, ce sont des bruits subjectifs, les divers genres de bourdonnements, qui, pour beaucoup de malades offrent plus d'inconvénients que la surdité elle-même et peuvent même conduire à la folie.

Les inflammations de l'oreille en général sont accompagnées de douleurs tellement vives que les patients les plus durs ne peuvent retenir leurs plaintes. Enfin, certaines maladies de l'oreille peuvent devenir mortelles, principalement celles qui s'accompagnent de suppuration. Tel est le cas des écoulements chroniques de l'oreille qui, négligés, donnent souvent lieu à des abcès du cerveau, à des méningites, etc, etc.

Quel est le degré de fréquence des maladies de l'œil et de l'oreille ? On peut en avoir une idée en jetant un coup d'œil sur nos institutions destinées à l'éducation des aveugles et des sourds-muets. C'est un fait bien reconnu que la plupart des aveugles et des sourds, acquièrent cette infirmité après leur naissance : on rencontre les maladies de ces organes dès les premiers jours de la naissance de l'enfant. Plus tard, c'est au cours de la rougeole, de la scarlatine, de la variole souvent de la fièvre typhoïde, que ces maladies apparaissent ; ou elles accompagnent la tuberculose, la scrofule, la coqueluche, et les affections éphémères telle que le corysa,

(rhume de cerveau) et le cataracte de la gorge. Mais, à part cela, beaucoup de personnes, une fois passé la cinquantaine, n'ont plus l'œil vif ni l'ouïe fine, si déjà elles ne sont pas atteintes de cécité ou de surdité plus ou moins complètes.

L'œil et l'oreille si fréquemment malades dans l'enfance et la vieillesse ne le sont pas moins à l'âge moyen de la vie. A cet âge, il n'est pas rare de rencontrer des personnes qui ont une vue et une audition au-dessous de la normale, ou qui même n'ont qu'un organe sur deux à leur disposition. Il nous arrive de constater que ce défaut d'équilibre existe à l'insu même des malades. Les épreuves auxquelles nos organes sont soumis dans la vie ordinaire et qui donnent la mesure exacte de la finesse, de la perfection de leur fonctionnement sont généralement insuffisantes pour nous révéler la différence qui peut exister entre eux. De là vient qu'un grand nombre de surdités et de cécités unilatérales échappent à la fois au malade et à son entourage. Pour préciser davantage ajoutons qu'il y a au moins une personne sur trois, à l'âge moyen de la vie, qui n'entend pas bien au moins d'une oreille.

La proportion n'est pas beaucoup moins considérable pour ce qui concerne le nombre de personnes atteintes de maladies oculaires. Il est rare de rencontrer une famille qui ne compte pas parmi ses membres un ou plusieurs sujets atteints plus ou moins d'affaiblissement de la vue. Les uns sont des taies, des inflammations chroniques du bord libre des paupières, des obstructions des voies lacrymales ; les autres sont myopes, à ne pas voir distinctement à dix pas devant eux ; ils louchent et ne voient bien que d'un seul œil, ils sont atteints de cataracte ou de maladies du fond de l'œil, etc., etc.

En résumé les affections des yeux et

des oreilles sont très fréquentes, et le nombre de ceux qui annuellement perdent complètement l'usage de ces deux organes est considérable.

Un grand nombre de cécités et de surdités surviennent par accident et en dépit des traitements les plus sages et les plus assidus, mais un bien plus grand nombre de ces infirmités surviennent par imprudence, d'abord, puis par défaut de soins par la suite de traitements empiriques. Il arrive malheureusement trop souvent de rencontrer des parents qui au lieu de confier à des médecins le soin de maladies graves et délicates, comme le sont les maladies des yeux et des oreilles, se constituent eux-mêmes leur propre médecin et se livrent sur leurs enfants à des expériences qui leur sont presque toujours nuisibles et fatales. On agit de la sorte par avarice ou par ignorance. Nous n'avons à combattre ici que le dernier motif qui est le seul excusable.

C'est dans ce but que nous traiterons ultérieurement de quelques questions concernant l'hygiène des yeux et des oreilles.

A. A. FOUCHER.

#### LA DIPHTHÉRIE.

La publicité la plus large doit être donnée à tout ce qui peut être conseillé pour combattre cette terrible maladie.

Nous avons donné quelques avis à ce sujet dans notre premier numéro, nous revenons à la charge, et publions aujourd'hui les instructions données à la Préfecture de Police de Paris, par le grand Pasteur.

A. *Moyens préservatifs.*—Aucun médicament connu ne préserve actuellement de la diphtérie. Le seul moyen de protéger les enfants est de leur donner une bonne nourriture et de les préserver de l'action prolongée du froid humide. Il importe

d'exercer une surveillance attentive au début de tout mal de gorge.

B. *Conduite à tenir quand un cas de diphtérie se déclare dans une famille.*— Isolement complet du malade, de ses frères et sœurs et de toute personne qui ne concourt pas au traitement. Celles qui sont chargées de la soigner doivent éviter de l'embrasser, de respirer son haleine et de se tenir exactement en face de sa bouche. Si elles ont des crevasses ou des plaies aux mains ou au visage, elles doivent les recouvrir de collodion. Elles se nourriront bien, sortiront plusieurs fois par jour au grand air, après s'être lavées avec de l'eau rosiferaut, par litre, 10 grammes d'acide borique, ou 1 gramme d'acide thymique. Elles se garderont de passer successivement le jour et la nuit dans la chambre du malade. Les familles qui voudront envoyer leurs enfants à l'hôpital devront s'adresser au poste de police ou au commissariat du quartier, avec un certificat de médecin. Il sera mis gratuitement à leur disposition une voiture pour le transport.

C. *Mesures de désinfection dans le cours de la maladie, ou en cas de décès.*

1o. Les matières rendues à la suite de quintes de toux ou de vomissements seront détruites à l'aide d'une solution contenant, par litre d'eau, 50 grammes de chlorure de zinc ou de sulfate de cuivre.

Les linges, vêtements, etc., souillés seront immédiatement lavés avec une de ces solutions, puis plongés dans l'eau maintenue bouillante pendant une heure au moins. (Une once et demie par chopine d'eau).

Les cuillers, verres, etc., ayant servi au malade, devront être plongés dans l'eau bouillante ;

2o. Après le décès, la désinfection de la chambre sera faite avec soin. On fera des fumigations de soufre de la manière suivante :

« Après avoir fermé toutes les ouvertures on placera sur un lit de sable une terrine contenant des charbons ardents, sur lesquels on mettra une quantité de soufre concassé, proportionnelle à la capacité de la pièce (20 grammes par mètre cube). »

La chambre restera close pendant vingt-quatre heures.

Les vêtements, linges, draps et couvertures ayant servi au malade seront désinfectés avant d'être envoyés à la lessive, avec une des solutions indiquées précédemment.

Les matelas seront ouverts pendant les fumigations.

#### BUREAU DE SANTÉ A TORONTO.

Le Bureau de Santé, de Toronto, vient de demander au comité de Police de lui donner deux hommes pour l'inspection de chaque quartier, et de suggérer au même comité de donner instruction à toute la police de faire rapport de toute nuisance publique pouvant arriver.

#### LA VIANDE ET LE TUBERCULE.

Nous soumettons les propositions suivantes, comme devant être la ligne de conduite à suivre au sujet de la vente des viandes contenant des tubercules.

Un animal qui ne présentera des tubercules que dans un organe, et dont la viande aura les qualités requises, pourra être livré à la consommation.

Un animal chez qui l'on trouvera des tubercules disséminés dans diverses parties du corps, dans les glandes mésentériques particulièrement, ne pourra être livré à la consommation, quand même ses chairs présentent toutes les bonnes apparences nécessaires.

Nul doute que la tuberculose (consommation) est inoculable, c'est-à-dire qu'on l'a communiquée au moyen de la vaccination

d'un animal à un autre animal, de l'homme au singe; mais aucune expérience n'a prouvé que, par l'alimentation, cette maladie pouvait être transmise de l'animal à l'homme.

Il faut faire une grande distinction entre les deux expériences précédentes, l'observation expérimentale tendant à prouver que les voies digestives, offriraient une résistance considérable aux substances les plus dangereuses en apparence.

Les faits qu'on a cités pour prouver que la viande tuberculosée ne devait pas être vendue (l'expérience publiée dans le British Medical Journal, cité par le Dr Bessey) nous prouvent (et encore !) l'inoculation de la tuberculose, et non la transmission de cette maladie par l'alimentation.

On peut défendre le lait d'une consomptive à un petit enfant, sans être forcé pour la même raison, de défendre l'usage de la viande d'un animal chez qui l'on aura trouvé quelques tubercules. La première admission n'oblige pas à la deuxième. C'est bien plus parce que le lait d'une consomptive n'offre pas les qualités nutritives nécessaires qu'il est prohibé, que parcequ'il est le véhicule de germes tuberculeux.

Il ne faut pas trop exagérer les données scientifiques, quand il s'agit de les appliquer au point de vue hygiénique; l'exagération alors, ou l'excès d'une prudence non bien raisonnée, causera plus de mal que de bien.

Nous savons que nous sommes en contradiction ici avec quelques autorités, surtout avec des autorités médicales de Montréal, dont les témoignages ont été publiés dernièrement, mais nous sommes convaincus que nous donnons la doctrine reconnue partout par la science dans tous les pays, et que les ordonnances hygiéniques sont appuyées sur cette doctrine,

c'est-à-dire qu'on ne tombe pas ailleurs dans l'excès, ou notre ville est à la veille de tomber.

SÉVÉRIN LACHAPPELLE, M. D.

MORTALITÉ DE LA VILLE DE  
MONTRÉAL.

On démontre dans le tableau No 1, la mortalité de la cité depuis l'année 1872 à 1883 ; et dans le tableau No 2, la mortalité par la variole depuis 1872 à 1880. Depuis 1872 à 1879, le chiffre des décès par la variole, a élevé d'une proportion anormale la mortalité totale de la cité. On doit dire que le mode de vaccination adopté alors, n'était pas propre à mettre fin aux ravages de la variole. On employait même parfois un grand nombre de vaccinateurs, par exemple : depuis Septembre 1876 au 1er Janvier 1877, 24 vaccinateurs furent nommés par le conseil d'hygiène. Il se fit alors 10,500 vaccinations qui coûtèrent à la ville \$5,250 puisqu'il était convenu de donner 50 cts, par chaque vaccination. Cependant la population infantile étant pour tout cela la plus exposée et la plus susceptible de prendre la variole doit-être la mieux protégée contre le fléau.

Les vaccinateurs avaient bien soin d'aller offrir leurs services, là où était un grand nombre d'individus, tel que dans les écoles, les ateliers, les manufactures. En Septembre 1877, le conseil d'hygiène décida de nommer quatre vaccinateurs et d'assigner à chacun un district ; un cinquième vaccinateur fut adjoint en Mai 1882.

Les hommes de la police sanitaire ont reçu instruction tout en faisant leurs visites régulières, de prendre le nom et la résidence des enfants qui ne sont pas vaccinés ; ces noms sont entrés dans le registre des vaccinateurs, qui alors vont vacciner à domicile.

Ce ne fut qu'en 1875 que les autorités sanitaires de la cité mirent le médecin de la cité en position de faire la statistique mortuaire de la ville. Nous n'avons qu'à consulter les rapports sur l'état sanitaire de la ville pour être convaincus que cette statistique est aussi complète que possible, considérant les informations fournies pour cet objet.

Le tableau No 3 démontre la mortalité de la cité depuis 1875 à 1883 par la variole, la rougeole, la scarlatine, la diphthérie, les fièvres typhoïdes, la dyssenté-rie, le choléra infantin, la dentition, la débilité infantile et par la phthisie (consommption). Comme nous l'avons fait déjà remarquer, la variole a sévi fortement depuis 1872 à 1879.

En 1880, il y eut 140 décès ; en 1841, il n'y en eut que 5. Depuis cette époque nous sommes heureux de pouvoir dire que pas un seul cas de variole n'apparut dans la ville.

Le mode de vaccination adopté en 1877 eut pour résultat de mettre fin au fléau qui, depuis tant d'années, sévissait contre notre population.

On donne aux vaccinateurs publics \$25,00 par mois, ils sont tenus de donner trois heures par jour à la vaccination et de vacciner surtout la population infantile.

La rougeole a sévi plus fortement en 1875, 1877 et 1880. Il y eut en 1875, 197 décès par la scarlatine ; ce fut l'année qu'il y eut le plus grand nombre de décès. La diphthérie fit en 1877 de nombreuses victimes, 318 décès eurent lieu durant l'année. Il existe entre la diphthérie et la scarlatine une curieuse relation analogie. Nous avons remarqué que lorsqu'une de ces maladies prévaut, l'autre diminue. Ainsi en 1875, les décès par la scarlatine s'élevèrent à 197 ; et il n'y eut par la diphthérie que 32 décès

cette année là. L'année suivante il n'y eut que 42 décès par la scarlatine ; mais par la diphthérie il y en eut 122 ; en 1877, 318 décès eurent lieu par la diphthérie, et 33 par la scarlatine ; En 1878, la scarlatine ne causa que 29 décès ; la diphthérie, 201 ; En 1879, il y eut 22 décès par la scarlatine et 124 par la diphthérie. Les années suivantes furent à peu près dans ces dernières proportions. Les décès par les fièvres typhoïdes furent au nombre de 62 en 1875 ; de 104 en 1876. Le plus grand nombre de décès par ces fièvres eut lieu en 1882, soit 101.

La dysenterie, la diarrhée, le choléra infantum, la dentition, la débilité infantile, causèrent 1179 décès en 1875 ; 1174 en 1876 et 1107 en 1877. Il y eut ensuite une diminution de ces décès les années suivantes. En 1878, 814 décès eurent lieu par ces maladies, 871 en 1879, 686 en 1880 ; puis une augmentation en 1881, il y eut 915 décès ; en 1882, 889 ; en 1883, 851 décès.

Le chiffre de la mortalité par la consommation varie peu chaque année : il y eut en 1875, 362 décès ; en 1876, 413 ; en 1877, 450 ; en 1878, 413 ; en 1879, 379 ; en 1880, 434 ; en 1881, 403 ; en 1882, 440 ; en 1883, 431.

Les maladies qui apparaissent dans les tableaux sont reconnues comme étant des maladies que l'on peut convenablement prévenir en adoptant certaines mesures sanitaires. Je signalerai aussi brièvement que possible les suggestions qui déjà ont été bien souvent recommandées au conseil d'hygiène de la cité dans le but de diminuer les décès par ces diverses maladies, et par là même réduire la proportion de la mortalité totale de cette ville de 26 à 25 par 1000.

10. Pour ce qui a rapport à la variole : adopter le mode de vaccination en pratique dans la Grande Bretagne, c'est-à-dire

par le moyen des naissances. Nous devrions avoir au Bureau de Santé un retour des naissances avec la résidence des enfants. Nous pourrions alors passer des listes aux vaccinateurs publics, de tous les enfants arrivés à l'âge de se faire vacciner, c'est-à-dire à trois mois avant la dentition.

Et même, afin de protéger mutuellement les diverses municipalités de la province de Québec contre les ravages de la variole, la législature locale devrait passer une loi de vaccination provinciale ; j'irai jusqu'à demander une loi de vaccination fédérale, pour aussi protéger mutuellement les provinces contre le fléau de la variole ; car on sait très bien que la contagion peut se transporter non seulement d'une municipalité à une autre, mais aussi d'une province à l'autre.

20. Pour ce qui concerne la scarlatine, la diphthérie, les fièvres typhoïdes (je n'inclus pas la rougeole, qui, je crois, doit être laissée aux soins du médecin de la famille et de la famille même), j'ai nécessairement insisté et j'insiste encore auprès des autorités sanitaires afin que les médecins et les familles mêmes fassent rapport des cas de ces maladies contagieuses.

En recevant ces rapports le médecin de la cité devra faire parvenir à ces familles une circulaire imprimée, les renseignant sur tout ce qu'elles ont à faire pour empêcher la propagation de la contagion : isoler les malades, prohiber les visites inutiles dans ces familles, la manière de se servir de désinfectants. Cet officier devra voir à ce que ces instructions soient suivies.

A. B. LAROCQUE, M. D.,

*Médecin de la Cité.*

(A continuer)

Mortalité de la ville de Montréal par la Variole, la Rougeole, la Scarlatine, la Diphtérie, les Fièvres Typhoïdes, la Dysenterie, la Diarrhée, le Choléra des enfants, la Dentition, la Débilité infantile, et la Phthisie (Consommation), depuis 1875 à 1883.

La mortalité en ville d'après la population de 1872 à 1883.

	Population.	Décès.	Par 1000 de la population.
1872	120,757.....	4512 .....	37.36
1873	123,715.....	3716 .....	30.03
1874	124,745.....	4520 .....	36.23
1875	129,840.....	4328 .....	33.33
1876	133,000.....	4557 .....	34.26
1877	134,500.....	4715 .....	35.05
1878	135,000.....	4119 .....	30.51
1879	135,000.....	3704 .....	27.43
1880	140,000.....	3767 .....	26.90
1881	143,000.....	3888 .....	27.18
1882	144,000.....	3906 .....	27.12
1883	150,000.....	3840 .....	25.60

Dans la table suivante est démontrée la mortalité par la variole d'après la population dans la Cité de Montréal, depuis 1872 à 1881.

	Population.	Décès.	Par 1000 de la population.
1872	120,757.....	896 .....	7.41
1873	123,715.....	228 .....	1.83
1874	124,745.....	647 .....	5.10
1875	129,840.....	530 .....	4.54
1876	133,000.....	704 .....	5.23
1877	134,500.....	506 .....	3.76
1878	135,000.....	728 .....	5.48
1879	135,000.....	472 .....	3.49
1880	140,000.....	140 .....	1.03

4911

En 1881 il n'y eut que 5 décès par la variole.

MALADIES.	1875	1876	1877	1878	1879	1880	1881	1882	1883
Variolè	509	703	506	728	472	140	5	.....	.....
Rougeole	66	6	58	2	5	78	12	18	33
Scarlatine	197	42	33	20	22	43	47	54	39
Diphthérie	32	122	318	201	124	106	163	168	155
Fièvres Typhoïdes	92	104	103	69	63	67	103	106	104
Dyssentèric	22	38	45	24	28	22	35	28	22
Diarrhée	232	294	348	159	348	279	287	297	273
Choléra des enfants	211	240	199	176	105	153	161	134	190
Dentition	106	114	131	102	69	85	85	66	76
Débilite infantile	508	488	384	353	321	247	347	364	390
Consommation	362	413	450	415	379	434	403	440	431